

Rapport annuel 2022

Protéger le climat. Promouvoir les PME.



La turbine est l'un des projets financés par la Fondation Suisse pour le Climat en 2022.

Les développeurs ont conçu la turbine verticale W1 de manière à économiser des ressources dès la production. Ils ont volontairement renoncé à la couleur ou au carbone pour assurer un upcycling de 95 %.

L'innovation comme levier de réussite

Regarder en arrière est gratifiant, regarder vers l'avenir est motivant. La Fondation Suisse pour le Climat s'appuie sur un cycle de connaissances dynamique pour renforcer l'économie qui s'intéresse de plus en plus aux questions climatiques en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein. En 2022, d'autres entreprises partenaires ont rejoint la Fondation. Le nouvel accent mis sur les projets innovants a un effet positif et le 15ème anniversaire se dessine déjà à l'horizon.

L'innovation est le principal levier de décarbonisation de l'économie. Depuis le 1er janvier 2022, la Fondation Suisse pour le Climat soutient et promeut exclusivement des projets innovants de protection du climat menés par des PME suisses et liechtensteinoises. Les programmes visant à promouvoir les mesures d'efficacité énergétique ont expiré fin 2021. Les résultats de cette première « année de l'innovation » sont solides, même si l'afflux de projets a diminué. Si, auparavant, nous recevions chaque année un nombre à trois chiffres de soumissions de projet, celui-ci s'est réduit à un nombre toujours élevé à deux chiffres.

La qualité des projets reçus demeure élevée. En 2022, nous avons soutenu 17 innovations climatiques que nous avons soutenues à hauteur de 1,9 million CHF au total. Nous vous présentons trois de ces projets à partir de la page 5. Nous sommes fiers de la créativité et de la qualité de ces projets, ce qui nous encourage à poursuivre dans cette voie. Depuis notre création en 2008, nous avons pu soutenir près

de 4500 projets, apportant ainsi notre soutien à 2100 PME. La mise en œuvre de ces projets a permis d'économiser environ 600 000 tonnes de CO₂ directement.

En 2022, quatre nouvelles entreprises nous ont rejoints en tant que partenaires : Mirabaud, la Banque cantonale des Grisons, la Banque cantonale de Bâle-Campagne et la Banque cantonale de Bâle. Aujourd'hui, 30 entreprises soutiennent donc l'engagement de la Fondation Suisse pour le Climat. Ces sociétés partenaires soutiennent la Fondation par leur contribution financière, mais aussi par l'intermédiaire de leurs experts qui s'engagent dans le Conseil de fondation et le Conseil consultatif, créant ainsi un cycle de connaissances entre la Fondation, les sociétés partenaires et les projets des PME bénéficiaires. Un grand merci à toutes les entreprises partenaires, aux membres des conseils de fondation et consultatifs et à tous les amis, soutiens et sympathisants de la Fondation Suisse pour le Climat !

La Fondation Suisse pour le Climat fête son 15ème anniversaire en 2023. Nous prévoyons deux grands événements anniversaire. D'une part, la Fondation s'inscrit dans le prolongement du succès de l'événement de réseautage à l'Alliance Cinema Night au cours de l'été 2022. Avec la fin de la pandémie, il s'agissait de la première grande réunion organisée après plus de deux ans. Nous sommes heureux de rencontrer à nouveau, le 25 juillet 2023, de nombreux représentants de nos entreprises partenaires ainsi que des PME soutenues pour un échange stimulant dans une ambiance ciné-philie. Un autre événement anniversaire se tiendra le 13 septembre pendant la session d'automne au Forum Raiffeisen à Berne. Avec nos invités politiques, administratifs et associatifs, nous organisons une campagne de réseautage axée sur les solutions avec des orateurs éminents.

La Suisse est encore loin d'être un modèle de politique climatique telle qu'elle aimerait à se voir. Elle ne se classe qu'au 22ème rang sur 59 pays évalués au niveau de l'indice de performance du changement climatique (IPCC) 2022. Autrement dit, elle a perdu sept places par rapport à l'année précédente. Notre mission, la raison d'être de notre Fondation, à savoir « Protéger le climat. Promouvoir les PME. » est donc plus importante que jamais. Chaque soumission de projet, chaque échange, chaque

contact est un signe fort de notre engagement commun en faveur d'une meilleure protection du climat. Nous vous souhaitons d'ores et déjà une année 2023 passionnante et concluons avec les mots de l'écrivaine Marie von Ebner-Eschenbach : « Ce que nous faisons aujourd'hui déterminera à quoi ressemblera le monde demain. »



Thomas Hügli
Président du Conseil
de fondation



Vincent Eckert
Directeur

La Fondation

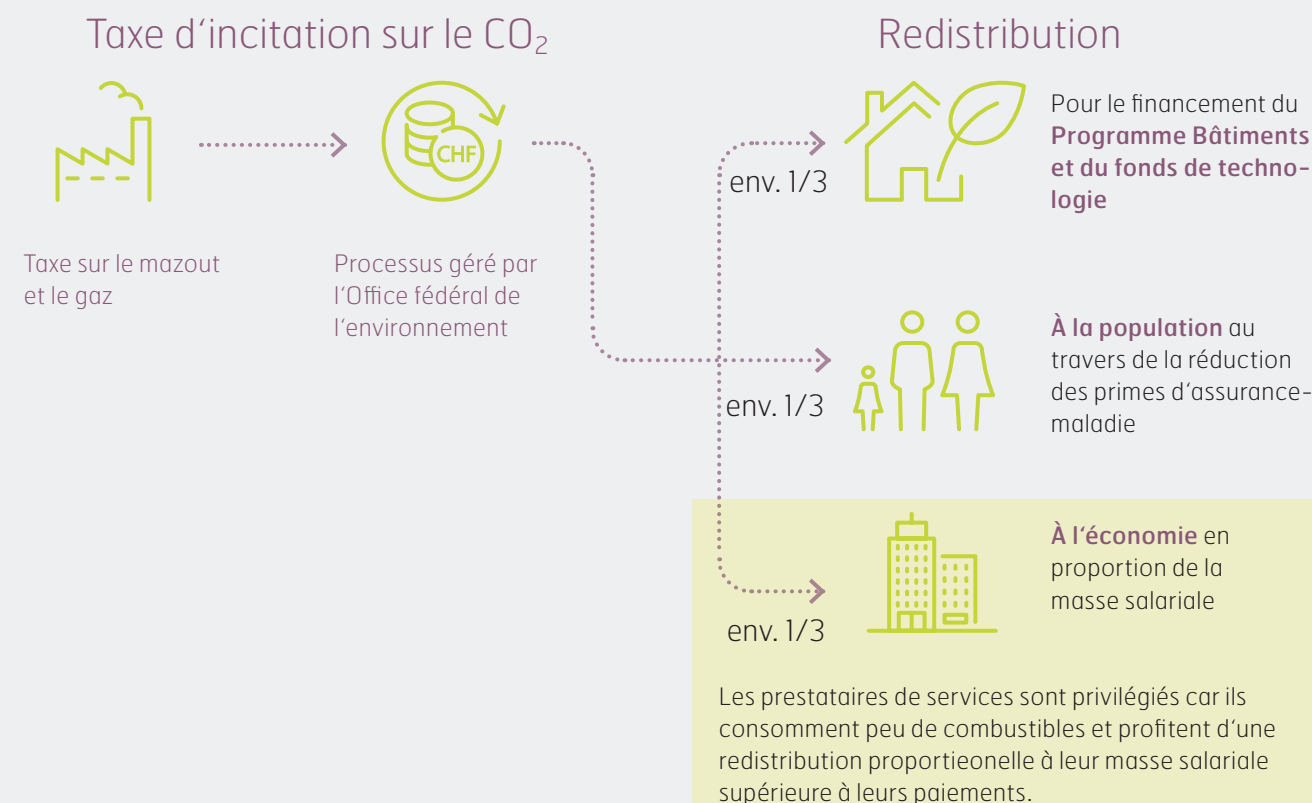
La Fondation Suisse pour le Climat est une initiative volontaire de l'économie pour l'économie. Grâce aux entreprises partenaires, elle peut accorder tous les ans des soutiens financiers pour un total de 3 millions de francs. Les bailleurs de fonds ont pour objectif tant la protection du climat que la place économique en bénéficient.

De l'économie pour l'économie et pour le climat.

Avec cette devise, la Fondation Suisse pour le Climat soutient depuis 2009 des projets de petites et moyennes entreprises (PME) qui contribuent à la protection du climat en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. La Fondation est reconnue d'utilité publique et est placée sous la surveillance de la Confédération. Elle procède d'une initiative de l'économie privée.

Comment sommes-nous financés

Les entreprises partenaires de la Fondation Suisse pour le Climat récupèrent plus d'argent du titre de la restitution de la taxe d'incitation CO₂ sur les combustibles qu'elles n'en ont versé sous forme de la taxe sur CO₂. Elles allouent ces fonds à la fondation selon leurs convictions.

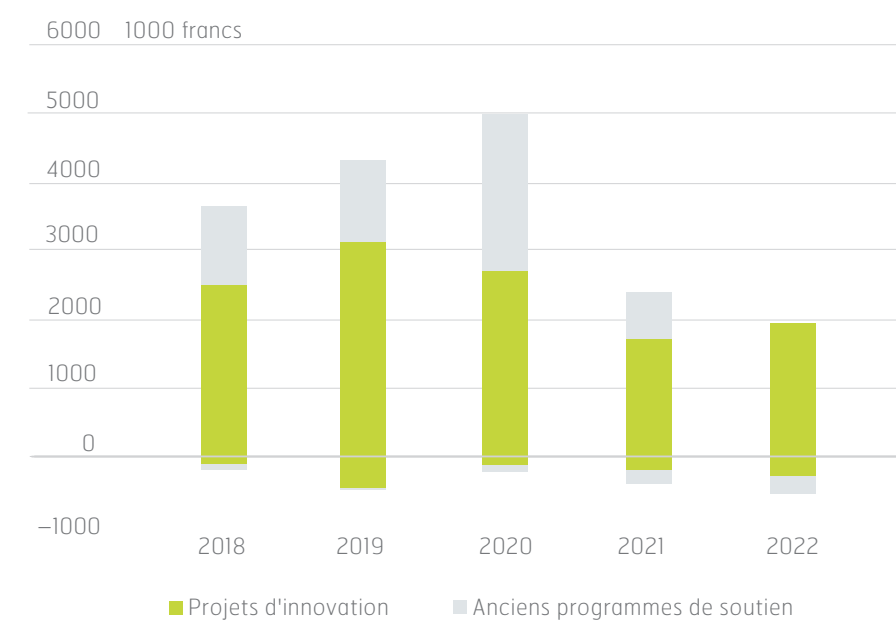


Projets d'innovation

La Suisse, pays de l'innovation, est à la hauteur de sa réputation. Depuis sa création, la Fondation Suisse pour le Climat a encouragé près de 170 projets d'innovation. Rien qu'en 2022, 17 nouveaux projets ont été approuvés par les organes de la Fondation et seront financés à hauteur de 1,9 million CHF.

La « Swissness » des projets financés est particulièrement pertinente. Une grande partie des technologies de pointe sont développées en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. Nous pouvons tous en être fiers. Qu'une application, une installation ou une éolienne développée ici soit ensuite utilisée à Boswil, Bonn ou Boston et contribue à la transformation climatique est secondaire. Nous présentons un portrait de trois projets soutenus que nous avons financés.

De plus amples informations sont régulièrement mises à jour sur notre site Internet www.klimastiftung.ch.



Depuis 2022, **l'accent** a été mis exclusivement sur les projets d'innovation. Au total, la Fondation Suisse pour le Climat a alloué 1,9 million de CHF de fonds de soutien en 2022.

Les valeurs inférieures à zéro correspondent à des projets ou partie de projets annulés ou non exécutés. Les fonds correspondants sont réinjectés dans le fonds de soutien.

La hauteur de financement pour 2021 et 2022 est inférieure aux années précédentes (nicht FETT). Cette baisse s'explique par une redistribution de la taxe sur le CO₂ nettement plus faible sur ces années..

Projet Yuon

Des algorithmes de contrôle prédictif et une meilleure surveillance du système permettent d'économiser de 10 à 25 % d'énergie.

Projet Yuon

La Suisse compte 1,8 million de bâtiments qui doivent être chauffés.

Ce « parc national de bâtiments » consomme chaque année environ 45 % de la consommation finale d'énergie de la Suisse. Environ un million des bâtiments suisses sont des maisons individuelles. La société Yuon Control AG concentre le développement de son système de régulation de chauffage propriétaire sur ce segment. Grâce à des algorithmes de contrôle prédictif et à une meilleure surveillance du système, il est possible d'économiser 10 à 25 % d'énergie. Le système de contrôle s'optimise par auto-apprentissage, prend en compte les prévisions météorologiques, visualise les courbes de température et offre la possibilité

de procéder simplement à des réglages via une application Web. Christian Nagler, membre du Conseil consultatif de la Fondation Suisse pour le Climat, a accompagné le projet en tant que parrain : « Cette idée nous a convaincus parce qu'elle est à la fois simple et sophistiquée, et qu'elle peut être introduite à peu de frais dans de nombreux bâtiments. »

« Le secteur informatique a beaucoup évolué, mais le système de contrôle du chauffage est toujours le même aujourd'hui qu'il y a 30 ans », a déclaré Josef Jenni, l'un des co-fondateurs de Yuon. « Lorin Mühlebach et moi-même nous sommes demandés : comment peut-on utiliser cette méthode pour améliorer l'efficacité et la convivialité du contrôle du chauffage ? »

Projet éolienne

La turbine W1 produit déjà du courant par une force de vent de 3km/h



Projet éolienne

Aucune turbine n'est trop petite pour être utilisée pour la protection du climat.

La société Nägelin Schlosserei GmbH de Kaiseraugst/BL a demandé au designer Roberto Carollo (photo) de développer une turbine de seulement 1 x 1 mètre avec une efficacité optimale. Dès que la vitesse du vent atteint 3 km/h (ce qui correspond au niveau 1 sur l'échelle de Beaufort), la mini-turbine peut produire du courant continu. « Nous sommes convaincus que dans quelques années, chacun produira une partie de sa propre consommation d'énergie », a soutenu Nägelin lors de la soumission du projet. La turbine a été conçue pour préserver les ressources, et l'utilisation de

peinture ou de carbone a volontairement été écartée. La turbine est donc recyclable à 95 %. La turbine W1 est fabriquée entièrement en Suisse. Son fonctionnement est quasi-silencieux et ne dépend pas de la lumière du jour ou de la saison.

« La turbine doit être en mesure de fournir de l'électricité renouvelable de manière presque silencieuse sur les toits privés ou le long des autoroutes, même avec de faibles vitesses de vent », se réjouit Katrin Höller, présidente du Conseil consultatif de la Fondation Suisse pour le Climat. « Nous avons été enthousiasmé dès le départ par ce concept intégral. »

Projet Enerdrape

Enerdrape transforme les bâtiments souterrains en sources de chaleur renouvelables.

Projet Enerdrape

Des garages souterrains comme source d'énergie ? Enerdrape, jeune entreprise lausannoise issue d'un spin-off de l'EPFL, a identifié la possibilité de produire de l'énergie dans des garages souterrains.

Pour assurer la réussite de la transition énergétique dans le secteur du bâtiment, il est nécessaire d'adopter des approches radicalement nouvelles en matière d'approvisionnement énergétique. La société de Suisse romande Enerdrape propose une solution pour relever ce défi : la spin-off de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) a développé des panneaux muraux géothermiques, qui peuvent

par exemple être installés dans les parkings souterrains pour y récupérer la chaleur présente. Cette énergie est ensuite utilisée pour chauffer ou refroidir de manière écologique et économique les bâtiments situés au-dessus des parkings.

« Enerdrape transforme les parkings et autres bâtiments souterrains en sources de chaleur renouvelables. Cette technologie présente un grand potentiel pour atteindre la décarbonisation nécessaire de toute urgence et les objectifs zéro net de la Suisse et de la Principauté du Liechtenstein », explique Ursula Finsterwald, vice-présidente de la Fondation Suisse pour le Climat. En mai 2022, l'entreprise a également reçu le prix SUD de la durabilité décerné par le journal de Suisse romande Le Temps.

Rapport financier 2022

Bilan	31 décembre 2020	31 décembre 2020	31 décembre 2020
Total de l'actif	10 576 001	7 800 846	8 749 380
Fonds de roulement	10 576 001	7 800 846	8 749 380
Liquidités	9 203 855	7 793 594	8 705 821
Dépôts à court terme	1 000 000	–	–
Créances / transitoires actifs	372 146	7 252	43 558
Actif immobilisé	–	–	–
Dépôts à terme à la valeur nominale	–	–	–
Total du passif	10 576 001	7 800 846	8 749 380
Capitaux étrangers à court terme	7 530 944	6 577 325	5 668 339
Compte de régularisation passif	27 804	294 760	10 339
Provisions pour soutiens accordés (non standardisé); projets d'innovation	5 846 900	5 095 400	4 983 400
Provisions pour soutiens accordés (non standardisé); projets d'efficience	789 550	847 000	654 600
Provisions pour soutiens accordés (standardisé)	671 570	259 405	–
Provisions pour soutiens accordés (programme de soins aux forêts)	195 120	80 760	20 000
Capitaux étrangers à long terme	–	–	–
Capital de l'organisation	3 045 056	1 223 521	3 081 041
Capital versé	110 000	110 000	110 000
Fonds libres (argent pour soutiens futurs)	2 335 056	1 113 521	2 771 041
Capital lié	600 000	–	200 000
Résultat annuel 2 (après allocation aux fonds libres)	–	–	–
Compte de résultat – du 1er janvier au 31 décembre	2020	2021	2022
Revenus de la Fondation	2 325 681	1 343 159	3 973 484
Dons des entreprises partenaires	2 325 681	1 349 015	3 973 484
Dons des entreprises partenaires (de l'exercice précédent)	–	–5 856	–
Dons (autres)	–	–	–
Charges	–5 663 289	–3 166 818	–2 115 903
Charges directes de projets	–5 202 801	–2 798 719	–1 728 176
Soutien de projets non standardisés; projets d'innovation (dons)	–2 690 000	–1 703 000	–1 936 000
Soutien de projets non standardisés; projets d'efficience (dons)*	–963 000	–309 000	–
Soutien de projets standardisés (dons)	–1 085 077	–403 254	–
Soutien de conventions d'objectifs volontaires visant l'amélioration de l'efficience énergétique (dons)	–433 484	–733 842	–14 670
Soutien du programme de soins aux forêts (dons)	–243 400	–	–20 000
Renonciation au soutien de projets non standardisés; projets d'innovation	95 000	153 300	160 000
Renonciation au soutien de projets non standardisés; projets d'efficience*	13 000	–	15 400
Renonciation au soutien de projets standardisés	56 033	197 077	56 234
Renonciation au soutien du programme de soins aux forêts	48 127	–	10 860
Charges administratives	–460 488	–368 099	–387 728
Charges de personnel	–283 558	–238 215	–253 650
Autres charges administratives	–176 930	–129 884	–134 078
Résultat intermédiaire avant résultat financier	–3 337 608	–1 823 659	1 857 581
Résultat financier	9 329	2 124	–61
Produit financier	9 788	2 173	–
Charge financière	–459	–50	–61
Résultat intermédiaire après résultat financier	–3 328 279	–1 821 535	1 857 520
Prélèvement / allocation aux fonds libres (subsides futurs)	–3 328 279	–1 821 535	1 857 520
Résultat annuel	0	0	0
Tableau des flux de fonds	2020	2021	2022
Total des flux de fonds issus des activités opérationnelles	–1 583 825	–2 410 260	912 227
Résultat annuel avant résultat du fonds	–3 328 279	–1 821 535	1 857 520
Diminution / augmentation des créances	205 944	364 894	–36 306
Diminution / augmentation des transitoires passifs	17 940	266 956	–284 421
Diminution / augmentation des provisions pour projets	1 529 900	–1 220 575	–624 565
Total des flux de fonds issus des activités d'investissement	2 750 000	1 000 000	–
(Dés)investissement en immobilisations financières (à court terme)	1 750 000	1 000 000	–
(Dés)investissement en immobilisations financières (à long terme)	1 000 000	–	–
Total des flux de fonds issus des activités de financement	9 329	–	–
Total de la variation des liquidités	1 175 504	–1 410 260	912 227
Liquidités au 1er janvier	8 028 350	9 203 855	7 793 594
Liquidités au 31 décembre	9 203 855	7 793 594	8 705 822
Total de la variation des liquidités	1 175 504	–1 410 260	912 227

Organe de la Fondation Suisse pour le Climat

La Fondation Suisse pour le Climat a été fondée en 2008 en tant que fonda-
tion indépendante d'utilité publique. Elle est placée sous la surveillance de la
Confédération.

Le Conseil de fondation (état au 31.12.2022)

Hendrik David, Allianz Suisse ; Olivier Dessauges, Vaudoise Assurances ; Ursula Finsterwald, LGT Group Holding AG Vice-prési-
dente ; Christian Hofer, Raiffeisen Suisse ; Katrin Höller, Swiss Life ; Thomas Hügli, AXA, Président ; Daniel Leone, Swiss Re ; Ennio
Perna, Banque cantonale de Bâle ; Christian Schilz, Banque Vontobel SA ; Daniel Wild, Banque J. Safra Sarasin SA

Direction : Vincent Eckert, Swiss Re

Le président ou, en son absence, la vice-présidente conjointement avec un autre membre du Conseil de fondation ou le
directeur possède l'autorisation de signature. Il existe un droit de signature collectif. Le Conseil de fondation peut arrêter
d'autres règles relatives à la signature au titre des activités opérationnelles.

Organe de révision : Balmer Etienne AG, Kaufmannweg 4, 6003 Luzern

Le Conseil consultatif (état au 31.12.2022)

Valeria Bianco, AXA ; Franka Bosman, AXA ; Tobias Caluori, Sanitas Krankenversicherung ; Vincent Eckert, Swiss Re ; Fabienne
Fricker, Raiffeisen Suisse ; Mikaël Genty, Vaudoise Assurances ; Anne Gillardin, ECA Vaud ; Lukas Geter, LGT Group Holding SA ;
Peter Hammesfahr, Banque Alternative Suisse ; Katrin Höller, Swiss Life, Présidente ; Karin Jehle, Fondation LIFE Klimastiftung
Liechtenstein ; Nico Kauf, NewRe ; Keimpe Keuning, LGT Capital Partners SA ; Nadine König, Allianz Suisse ; Philipp Krejci, Mira-
baud ; Alexandra Lau, Banque cantonale de Bâle-Campagne ; Martina Marchesi, La Mobilière ; Andreas Müller, Banque canto-
nale de Zoug ; Isabel Müller, Allianz Suisse ; Seth Müller, Banque cantonale de Glaris ; Christian Nagler, Bâloise ; Michael Rossi,
SCOR Services Switzerland SA ; Martin Rust, Banque cantonale des Grisons ; Dominik Scheiben, AXA XL ; Rachel Schilirò,
Banque Vontobel SA ; Peter Segmüller, LGT Group Holding SA ; Sebastian Tomczyk, Raiffeisen Suisse ; Florian Tresch, Banque
cantonale de Bâle-Campagne ; Luca Weber, PartnerRe ; Sarah Zaugg, Banque cantonale de Bâle ; Jürgen Zeitberger, Liechten-
steinische Landesbank AG ; Stefan Zilker, Union Bancaire Privée

Concept de la Fondation Suisse pour le Climat : de l'économie pour l'économie et le climat. Sous ce slogan, la Fondation Suisse
pour le Climat soutient depuis 2009 des petites et moyennes entreprises (PME) qui souhaitent contribuer à la protection du
climat en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. La Fondation est reconnue d'utilité publique et placée sous la surveil-
lance de la Confédération. En qualité d'initiative de droit privé, la Fondation est financée par la redistribution nette de la taxe
d'incitation sur le CO2 des entreprises partenaires et d'autres dons éventuels. L'objectif est de maintenir la Fondation dans le
cadre du renouvellement de la loi sur les émissions de CO2 et de prolonger les contrats avec les sociétés partenaires en
conséquence.

Évaluation des risques : le Conseil de fondation a procédé à une analyse des risques à l'occasion d'une réunion en date du
31 mai 2022. Les résultats sont pris en compte dans les comptes annuels.

Nombre de collaborateurs : La Fondation n'emploie pas de personel directement. Les ressources en personnel nécessaires sont
fournies par Swiss Re en tant qu'entreprise partenaire. La Fondation a par ailleurs le statut d'établissement d'affectation du
service civil.

Soutiens : Swiss Re met à disposition les bureaux, l'infrastructure et la direction (V. Eckert, 25 %) à titre gratuit. Les membres du
Conseil de fondation et du Conseil consultatif travaillent à titre bénévole. Les entreprises partenaires peuvent mettre d'autres
aides à disposition (sans frais) telles que : des locaux de réunions, des services de communication, de traduction, de secrétariat
et d'impression. Aucun de ces services n'est comptabilisé.

Impressum

Graphique/mise en page
Swiss Re Corporate Real Estate & Services
Media Services, Zurich

Fondation Suisse pour le Climat
8022 Zurich
info@klimastiftung.ch
www.fondation-climat.ch

Photos (fournies)

Nägelin Schlosserei GmbH (pages 1 et 8)

Yuon Control AG (page 6)

Enerdrape SA (page 10)

Ces développements sont soutenus par la Fondation Suisse pour le Climat.

Complément au rapport financier

Indication des principes utilisés pour l'établissement des comptes annuels : les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions de la loi suisse, en particulier avec les articles relatifs à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO en relation avec l'art. 83a CC). Les comptes annuels ont été structurés sur le modèle de la recommandation Swiss GAAP RPC 21. Événements importants survenus après la date du bilan : aucun événement susceptible d'influencer de manière significative les comptes annuels ou devant être publié ici n'est intervenu entre la date de clôture du bilan et la révision.

Les partenaires de la Fondation Suisse pour le Climat

